



Election au Conseil d'Administration

Plus de 80% pour les listes opposées à la mise en place du « Consortium-EPCS »

Syndicat National CGT-Inra : RN 10 – Porte de St Cyr – 78210 Saint Cyr l'Ecole Tél. : 01.39.53.56.56 – Fax : 01.39.02.14.50
Mail : cgt@inra.fr Site internet : <http://www.inra.cgt.fr/> - Document réalisé le 25 juin 2009

Nous remercions les agents de l'INRA qui ont renouvelé leur confiance à la CGT-INRA pour cette élection à laquelle vous avez été très nombreux à participer (61,2 % chiffre légèrement supérieur à 2005).

Si les résultats ne modifient pas la répartition des sièges des 4 syndicats au conseil d'administration, avec 29,3% (1 siège) pour la CGT-INRA, 32% (2 sièges) pour la CFDT, 20% (1 siège) pour SUD et 18,3% (1 siège) pour la CFTC, **nous nous félicitons que les agents INRA aient donné, à une très large majorité, plus de 80%, leurs suffrages aux listes qui se sont, de façon très unitaire, dressées ensemble contre la mise en place du « Consortium pour l'agriculture, l'alimentation, la santé animale et l'environnement »** ; et ce, malgré toute l'énergie déployée par toute la Direction Générale au cours de la dernière période pour convaincre de la pertinence de ses propositions et en particulier de la soi-disant non-nocivité du Consortium-EPCS : site Web dédié, assemblées organisées par les présidents de centre, tournées dans les centres des membres de la Direction Générale, pressions diverses sur nos collègues DU et CD...

C'est un signe clair adressé aux Ministères et à la direction générale de l'INRA au moment où celle-ci entend signer le 29 juin avec les directions des 5 autres établissements fondateurs la convention constitutive de ce consortium ainsi que le projet de statuts du futur EPCS (Etablissement Public de Coopération Scientifique), forme juridique que doit prendre ce Consortium.

Nous appelons les personnels à poursuivre la lutte pour que l'INRA reste un EPST de plein exercice, avec l'ensemble de ses prérogatives de programmation scientifique et de développement de son activité de recherches, et non devienne une agence de moyens au service du Consortium, de l'Alliance des Sciences de la Vie et de la Santé, ou des Universités.

Et nous portons à votre connaissance les **motions qui viennent d'être adoptées ces derniers jours par les Commissions Administratives Paritaires Nationales (CAPN) de toutes les catégories (Ingénieurs de Recherche, Ingénieurs d'Etude, Assistants-Ingénieurs, Techniciens de la Recherche & Adjointes Techniques)**.

La CAPN des IR (des IE, des AI, des TR, des AT) demande à la Direction Générale de l'INRA d'agir et d'intervenir auprès des tutelles pour

- 1- préserver le statut de fonctionnaires de l'Etat aussi bien pour les agents actuellement en poste à l'INRA que pour ceux qui seront recrutés dans les années qui viennent,
- 2- résorber les emplois précaires déjà trop largement présents tant dans les équipes de recherche que dans celles d'appui à la recherche, par intégration dans les corps de titulaires,
- 3- continuer de conduire à l'INRA des recherches destinées à acquérir des connaissances nouvelles et des recherches destinées à appliquer ces nouvelles connaissances,
- 4- défendre et renforcer l'indépendance intellectuelle des scientifiques en ne limitant pas leurs travaux aux thèmes à courte durée, financés sur des appels d'offre publics ou des contrats privés,
- 5- ne pas inclure des partenaires à statut privé au sein du Consortium-EPCS.

De plus, elle demande à la Direction Générale de l'INRA ne pas arguer de l'existence du Consortium pour fermer :

- a) les unités non adossées à l'un des autres membres du consortium, ou pour les transférer dans un pôle universitaire ou dans un autre institut,
- b) des unités isolées ou des unités expérimentales,
- c) des unités mixtes de recherche associant l'INRA à un établissement non agronomique ou non vétérinaire.

Lors de l'Assemblée Plénière des Commissions Administratives Paritaires Nationales qui rassemble les délégués du personnel, les experts syndicaux et les représentants de l'administration des CAPN AT, TR, AI, IE et IR, la délégation de la CGT-INRA est intervenue sur la base de la présentation accessible sur notre site.

Pour en savoir plus : [ouvrir l'intervention de la CGT-INRA](#).

Les réponses de la Direction Générale y ont été incluses a posteriori sous la forme de diapositives rédigées en italique et insérées à la fin de chacun des points traités.